7HauteurEolienn

Recyclage port du harnais et travail sur éolienne et évacuation d'une victime

Présentiel - Synchrone

Actualisez les compétences indispensables pour intervenir en sécurité sur une éolienne. Ce recyclage intensif permet de réviser le contrôle des EPI antichute, les techniques de déplacement en hauteur et la mise en œuvre d'une évacuation ou d'une assistance à un équipier, au plus près des situations rencontrées sur le terrain.
Pour connaître la réglementation applicable, consultez notre article sur la hauteur minimale et obligations de l'employeur

Objectifs

Cette formation de recyclage vise à permettre à l'entreprise de :
1. **Maintenir les compétences opérationnelles des salariés** amenés à intervenir en hauteur sur des éoliennes.
2. **Réduire les risques de chute et d'accident** grâce à l'actualisation des pratiques de prévention et d'utilisation des équipements antichute.
3. **Renforcer la capacité des équipes à réagir efficacement** face à une situation nécessitant une évacuation ou l'assistance d'un équipier.
4. **Harmoniser les pratiques professionnelles** conformément aux procédures de sécurité, aux consignes internes et aux équipements utilisés sur les installations.
5. **Détecter les écarts ou mauvaises habitudes** apparus depuis la formation initiale et apporter les actions correctives nécessaires.
6. **Contribuer au respect des obligations de l'employeur** relatives à la formation, à l'entraînement et à l'utilisation des équipements de protection individuelle.
7. **Préserver la continuité et la qualité des interventions** en maintenant des équipes autonomes, réactives et préparées aux situations d'urgence.

Les + métier

Recyclage travail en hauteur sur éolienne : révisez EPI antichute, déplacements, évacuation et assistance à un équipier. Formation pratique.

Public Visé

Techniciens, monteurs, agents de maintenance, personnels d'exploitation, mécaniciens, électrotechniciens et intervenants d'entreprises extérieures amenés à travailler en hauteur sur des éoliennes et à utiliser des équipements de protection individuelle antichute ainsi que des dispositifs d'évacuation ou de secours. Cette formation de recyclage est destinée à des professionnels ayant déjà suivi une formation initiale correspondante.

Pré Requis

Avoir suivi une formation initiale au travail en hauteur sur éolienne, comprenant l'utilisation des EPI antichute et les techniques d'évacuation, ou avoir suivi un précédent recyclage.
Maîtriser les fondamentaux du port du harnais, de l'utilisation des systèmes antichute, des points d'ancrage et des dispositifs d'accès en hauteur.
Être en capacité physique de participer aux exercices pratiques en hauteur. L'employeur doit s'assurer de la compatibilité de l'état de santé du participant avec les activités et contraintes prévues.
Comprendre les consignes de sécurité et les instructions transmises en français.
Présenter, lorsque cela est possible, **l'attestation de la formation initiale ou du dernier recyclage**.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances relatives aux risques de chute de hauteur et aux contraintes spécifiques des interventions sur éolienne.
Identifier les situations dangereuses rencontrées lors de l'accès, des déplacements et du travail dans le mât, la nacelle et les zones techniques de l'éolienne.
Contrôler avant utilisation, régler et utiliser correctement les équipements de protection individuelle antichute et les dispositifs d'évacuation.
Choisir et utiliser les points d'ancrage et systèmes de protection adaptés, en respectant les consignes du fabricant et les procédures de l'entreprise.
Se déplacer et se positionner en sécurité sur les équipements d'accès de l'éolienne, en maintenant une protection permanente contre les chutes.
Mettre en œuvre une évacuation d'urgence en hauteur, à l'aide du dispositif de descente prévu sur l'installation.
Participer à l'assistance et à l'évacuation d'un équipier en difficulté, conformément au scénario enseigné, au plan de secours et aux limites de ses compétences.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Parcours pédagogique

1. Actualisation des connaissances
• Retour d'expérience depuis la précédente formation.
• Rappel des principes généraux de prévention des chutes de hauteur.
• Responsabilités de l'employeur et consignes applicables aux interventions sur éolienne.
• Organisation de l'intervention et prise en compte du plan de secours.2. Risques spécifiques aux interventions sur éolienne
• Accès au mât, déplacement sur échelle et circulation dans la nacelle.
• Risques de chute, de suspension, de heurt et de chute d'objets.
• Contraintes liées aux conditions météorologiques, aux espaces restreints et à l'éloignement des secours.
• Balisage, communication et maîtrise de la coactivité.3. Vérification des équipements antichute
• Contrôle visuel des EPI avant utilisation.
• Réglage du harnais et vérification de la compatibilité des équipements.
• Utilisation des longes, connecteurs, absorbeurs d'énergie et systèmes antichute.
• Identification des anomalies nécessitant la mise hors service d'un équipement.4. Accès, déplacement et positionnement en sécurité
• Identification et utilisation des points d'ancrage et lignes de vie.
• Progression sur les moyens d'accès de l'éolienne.
• Maintien d'une protection permanente contre les chutes.
• Positionnement sécurisé au poste de travail.
• Prévention du risque de chute d'outils et de matériels.5. Évacuation d'urgence en hauteur
• Vérification et préparation du dispositif d'évacuation.
• Installation du système de descente.
• Mise en œuvre d'une évacuation autonome depuis une zone en hauteur.
• Contrôle de la descente et prise en compte de la zone de réception.6. Assistance et évacuation d'un équipier
• Déclenchement de l'alerte et application du plan de secours.
• Sécurisation de la zone et protection de l'intervenant.
• Prise en charge d'un équipier en difficulté ou suspendu.
• Utilisation du kit de secours selon le scénario et les limites de compétence.
• Évacuation accompagnée vers une zone sécurisée.7. Exercices pratiques et validation
• Exercices progressifs sur structure d'entraînement ou installation adaptée.
• Mise en situation d'accès, de déplacement et de positionnement.
• Réalisation d'un scénario d'évacuation.
• Réalisation d'un exercice d'assistance à un équipier.
• Évaluation théorique et pratique des compétences.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et essentiellement pratique**, adaptée à des professionnels déjà formés au travail en hauteur sur éolienne.
Les méthodes mises en œuvre comprennent :
• **Évaluation diagnostique et échanges d'expériences** afin d'identifier les acquis, les pratiques professionnelles et les points nécessitant une actualisation.
• **Apports théoriques ciblés**, limités aux règles de prévention, aux risques spécifiques aux éoliennes, aux EPI antichute et aux procédures d'évacuation.
• **Méthode interrogative**, à partir de questions, d'études de situations et d'analyses d'accidents ou d'incidents.
• **Démonstrations commentées par le formateur** concernant le contrôle, le réglage et l'utilisation des équipements, ainsi que les techniques d'évacuation.
• **Ateliers pratiques progressifs et individualisés** permettant aux participants de réviser les gestes techniques dans des conditions sécurisées.
• **Mises en situation proches des conditions réelles d'intervention**, portant sur les déplacements, le positionnement, l'évacuation et l'assistance à un équipier.
• **Débriefings collectifs et corrections individualisées** après chaque exercice afin de consolider les bonnes pratiques et de corriger immédiatement les écarts observés.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mobilisés sont adaptés aux objectifs de la formation et à la configuration du site d'entraînement :
• Salle ou espace pédagogique équipé d'un **ordinateur, vidéoprojecteur ou écran** pour la présentation des apports théoriques.
• **Supports pédagogiques illustrés**, notices des fabricants, procédures de sécurité, fiches de contrôle des EPI et documents relatifs à l'évacuation.
• **Structure d'entraînement reproduisant les conditions d'accès et de déplacement sur une éolienne** : échelle verticale, plateforme, ligne de vie, rail ou câble antichute et points d'ancrage identifiés.
• **Équipements de protection individuelle antichute** : harnais, casques avec jugulaire, longes, absorbeurs d'énergie, antichutes mobiles ou à rappel automatique, connecteurs et dispositifs de maintien au poste de travail.
• **Matériel d'évacuation et de secours en hauteur** : descendeur, cordes, dispositif de descente, kit de sauvetage, poulies et systèmes de mouflage ou de levage, selon les scénarios retenus.
• **Mannequin ou charge d'exercice**, lorsque nécessaire, pour les mises en situation d'assistance et d'évacuation d'un équipier.
• **Grilles d'observation, fiches d'exercices, QCM et supports d'évaluation pratique** permettant le suivi individualisé des acquis.
Les exercices sont réalisés sur une plateforme pédagogique adaptée ou sur une installation réelle préalablement sécurisée, avec du matériel contrôlé et utilisé conformément aux instructions des fabricants.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de :

- **Feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur.
- **Vérification de l'assiduité et de la participation active** aux séquences théoriques, ateliers pratiques et mises en situation.
- **Suivi individualisé des compétences** à l'aide d'une grille d'observation renseignée par le formateur au cours des exercices.
- **Traçabilité des évaluations théoriques et pratiques**, avec conservation des résultats dans le dossier de formation.
- **Questionnaire de satisfaction à chaud**, complété par les participants en fin de session.
- **Attestation de fin de formation** précisant la nature, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis.
- **Archivage des documents de suivi** par EVINCEL Formation conformément à ses procédures qualité.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en travail en hauteur et en secours sur éolienne, disposant d'une expérience professionnelle significative dans l'utilisation des EPI antichute, les déplacements sur structures verticales et les techniques d'évacuation ou d'assistance à un équipier.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et en fin de session au moyen de :

- **Un questionnaire ou un échange oral de positionnement**, permettant de vérifier les connaissances antérieures et d'identifier les points nécessitant une actualisation.
- **Des évaluations formatives continues** lors des démonstrations, ateliers pratiques et exercices d'entraînement.
- **Un contrôle théorique**, sous la forme d'un QCM ou d'un questionnaire portant notamment sur les risques de chute, les EPI antichute, les points d'ancrage, les procédures d'évacuation et la conduite à tenir en situation d'urgence.
- **Une mise en situation pratique individuelle**, au cours de laquelle le participant doit contrôler et régler ses équipements, se déplacer en sécurité, maintenir une protection permanente contre les chutes et mettre en œuvre une procédure d'évacuation.
- **Un exercice pratique d'assistance ou d'évacuation d'un équipier**, réalisé conformément au scénario, aux équipements disponibles et au plan de secours prévu.
- **Une grille d'évaluation des compétences**, renseignée par le formateur selon des critères définis : acquis, en cours d'acquisition ou non acquis.

La validation est prononcée lorsque le participant respecte les règles de sécurité, utilise correctement les équipements et réalise les exercices pratiques sans erreur susceptible de compromettre sa sécurité ou celle d'un tiers. En cas de difficulté, des corrections sont apportées par le formateur et une nouvelle mise en situation peut être proposée.

Moyens à mettre en oeuvre

Lorsque la formation est réalisée sur le site du client, celui-ci prévoit : une éolienne, une structure d'entraînement ou une installation représentative permettant de réaliser les exercices d'accès, de déplacement, d'évacuation et d'assistance en hauteur. Des points d'ancrage, lignes de vie et dispositifs d'accès identifiés, accessibles et vérifiés, compatibles avec les exercices programmés. La mise en sécurité de l'installation : arrêt des équipements, consignation des énergies, balisage, autorisations d'accès et absence de coactivité incompatible avec la formation. Les procédures internes applicables : consignes de sécurité, plan d'évacuation et de secours, procédures d'alerte, notices des équipements et règles d'intervention propres au site. Les équipements de protection individuelle habituellement utilisés par les participants, lorsqu'une formation sur le matériel de l'entreprise est souhaitée : harnais, casque avec jugulaire, longes, antichutes, connecteurs et autres équipements spécifiques. Ces équipements doivent être adaptés, compatibles, identifiés et à jour de leurs vérifications. Un espace adapté aux apports théoriques, équipé de tables, de sièges, d'une alimentation électrique et, si possible, d'un écran ou vidéoprojecteur. La désignation d'un référent technique ou sécurité connaissant l'installation et pouvant faciliter l'accès aux équipements et aux documents nécessaires. Le client transmet en amont les informations relatives à la configuration de l'installation, aux équipements disponibles, aux risques particuliers et aux conditions d'accès. Le formateur reste habilité à reporter ou à adapter un exercice lorsqu'il estime que les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie les besoins d'aménagement des personnes en situation de handicap afin de favoriser leur accès à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Les adaptations envisageables peuvent notamment concerner :

- l'accessibilité des locaux et de la salle de formation ;
- l'adaptation des supports pédagogiques ;
- le rythme et l'organisation des séquences ;
- les modalités de communication et d'évaluation ;
- la mobilisation d'un accompagnement ou d'un prestataire spécialisé.

Cette formation comporte toutefois des **exercices physiques obligatoires en hauteur**, notamment l'ascension sur échelle verticale, le port du harnais, la progression sur structure, la suspension et la mise en œuvre d'une évacuation de victime. La faisabilité de la participation doit donc être étudiée en amont selon les capacités du participant, les contraintes du site et les exigences de sécurité.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Les aménagements ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, des autres stagiaires ou du formateur, ni empêcher l'évaluation des compétences indispensables à l'intervention en hauteur.
Le participant ou son employeur est invité à signaler tout besoin particulier dès l'inscription afin qu'EVINCEL puisse analyser les possibilités d'adaptation avec son référent handicap et, si nécessaire, orienter la personne vers un partenaire compétent.

Durée				Effectif
7.00	Heures	1	Jour	2 à 8 participants

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**